



Mr Castaner Christophe  
Député de la 2<sup>ème</sup> Circonscription  
des Alpes de Haute Provence  
39 rue Grande  
04100 Manosque /  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

Manosque le 25 avril 2016

Monsieur le Député,

Depuis maintenant plus d'un mois notre Pays est traversé par des mouvements d'ampleur associant salarié(e)s, privé(e)s d'emploi, précaires, étudiant(e)s, lycéen(ne)s, retraité(e)s, ... exigeant le retrait du projet de loi travail dit " El Khomri". Projet retouché très légèrement dans sa 2<sup>ème</sup> mouture et rebaptisé "Nouvelles libertés et nouvelles protections pour les entreprises et les actifs" suite à la Manifestation massive du 9 mars.

De plus, la Manifestation du 31 mars dernier a contraint le 1<sup>er</sup> Ministre à présenter le 11 avril dernier des mesures en faveur des jeunes (Aide à la Recherche du Premier Emploi, amélioration de la rémunération des apprentis, revalorisation des bourses, prolongation du droit aux bourses, ...) répondant aux revendications qu'ils portent. Tout cela sans être dupes du caractère dilatoire de cette démarche visant à casser l'engagement de cette jeunesse dans la lutte pour le retrait du projet de loi El Khomri dont le fond n'est pas modifié.

**POUR AUTANT, LE DESACCORD SUR LE PROJET DE LOI RESTE ENTIER.**

**L'opinion publique soutient pour sa part à plus de 70% cette exigence de retrait** et de nombreuses initiatives se multiplient tant au niveau national que local.

Vous serez, comme votre collègue Gilbert Sauvan le député de la 1<sup>ère</sup> Circonscription du 04, amenés à intervenir, débattre puis voter sur ce projet de loi.

Nos organisations demandent au gouvernement le retrait de cette loi qui, au-delà du manque de concertation préalable, est justifié par cinq raisons de fond :

- cela remettrait en cause la hiérarchie des normes,
- la négociation collective perdrait de sa cohérence tout en dégradant les droits et garanties des salariés,
- le "référendum" d'entreprise, qui ne vise qu'à court-circuiter les syndicats, accroîtrait les tensions au sein des entreprises tout en bafouant le dialogue social entre les "soi-disant" partenaires,
- cela remettrait en cause, entre autres: prévisibilité des congés, heures supplémentaires, médecine du travail, licenciement économique, mise en place de licenciements pour motif personnel, accords de développement ou de préservation de l'emploi, disparition des avantages individuels acquis, taxe d'apprentissage, VAE, ....

- cette ultrilibéralisation du travail, qui s'inscrit dans la feuille de route imposée par l'Europe, le Medef et le monde de la finance au gouvernement Valls, aurait des conséquences sociales et sociétales destructrices, notamment par rapport aux plus fragilisés d'entre nous, aux jeunes et aux Femmes en accroissant la flexibilité, la précarité, l'insécurité, les inégalités professionnelles, la misère et le chômage.

Cette liquidation du code du travail en France mettrait en danger des millions de Salariés, de privés d'emplois et de jeunes tant dans le Public que dans le Privé et représenterait un recul sociétal inédit depuis plus d'un siècle dans notre Pays.

Les organisations syndicales dénoncent l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet de destruction du Code du Travail plutôt que d'être force de propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

Afin de pouvoir échanger avec vous, en tant que Parlementaire représentant une partie des Citoyennes et Citoyens du 04, nous souhaiterions vous rencontrer ce jeudi 28 avril avant 10h30 (heure du départ de la Manifestation de Manosque à la Porte Saunerie) à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse que nous ne pouvons imaginer autre que positive,

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Député nos sincères salutations.

Pour l'Intersyndicale du Bassin Manosquin



J.François Pellarrey